



PROCES VERBAL de la séance du

07 Avril 2026

Date de convocation :

02/04/2026

Date d'affichage :

02/04/2026

Le sept avril deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, à la salle des fêtes de SAINTE-MERE- EGLISE, en séance publique sous la présidence de Monsieur Yohann LETOUZE, Maire .

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 26

Étaient présents :

Mmes et MM. Philippe AUFRAY, Yohann LETOUZE, Anne FORTIN, Alain PINEAU, Sylvie HOUELBEK, Philippe PAPIN, Séverine LEQUERTIER, Bertrand FLAMBARD, Marie-Antoinette LEBAS, Nicolas DESPLANQUES, Fanny ARTOLA, Guillaume FLEURY, Madeleine CHAPEL, Alexandre BARBAT, Lucrèce LEBATARD, Johanny ROCHETTE, Manuella ADRAGNA,,Sophie PRESSE, Laurent DIGEON, Nelly DORAPHE, Valentin LECONTE, Alain HOLLEY, Frederic BLET, Christelle SANIER, Marie-Lise MAREUGE

Absents excusés : Charlotte ROUSSEL ayant donné pouvoir à M. Yohann LETOUZE, M. Pierre AUBRIL

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : M. Johanny ROCHETTE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2026
2. Délégations du conseil municipal au Maire
3. Nomination des conseillers délégués
4. Attribution des délégations aux adjoints et conseillers délégués
5. Indemnités des élus
6. Commissions communales
7. Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs
8. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
9. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède immédiatement à l'appel nominal des conseillers. Il a dénombré 25 présents , 2 absents excusés et a constaté que le quorum est atteint.

Monsieur Johanny ROCHETTE a été désigné secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2026

Monsieur le Maire demande si les membres du conseil Municipal ont des observations à formuler sur le procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité approuvent le contenu du procès-verbal du 27 mars 2026

2. Délégations du Conseil municipal au Maire

Monsieur le maire expose qu'en vue de faciliter l'administration communale, il convient de lui donner les délégations énumérés à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Les conseillers présents ont jugé ne pas avoir eu suffisamment de temps pour lire les documents envoyés tardivement. L'assemblée a donc décidé d'ajourner ce point et de le mettre à l'ordre du jour du prochain conseil afin de laisser assez de temps aux conseillers pour consulter les documents .

3. Nomination des conseillers délégués

Monsieur le Maire propose de procéder à la nomination des élus ci-dessous comme conseillers délégués. Il a expliqué que les délégations de ces élus seront clarifiées au point suivant. Il s'agit de :

- M. Valentin LECONTE
- M. Alexandre BARBAT
- M. Nicolas DESPLANQUES
- Mme Manuella ADRAGNA
- M. Laurent DIGEON
- M. Johanny ROCHETTE

Le conseil à l'unanimité vote pour la nomination de ces élus comme conseillers délégués.

4. attribution des délégations aux adjoints et conseillers délégués

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des délégations qu'il va attribuer aux adjoints et conseillers municipal délégués, à savoir :

M. PINEAU Alain 1er adjoint :

- Finances
- Marchés publics

- Tourisme
- Médiathèque
- Journée citoyenne
- Culture
- Animation des places
- Gestion du personnel administratif
- 1^{er} référent de la commune historique de Chef du Pont
- 1^{er} référent de la salle des fêtes de la petite vitesse (Chef du pont)

Mme HOUELBEC Sylvie (2e adjointe)

- Logements sociaux
- Gestion administrative des logements et biens communaux
- 2^e référente de la commune historique de Sainte-Mère-Eglise
- 2^e référente de la salle des fêtes de la commune historique de Sainte-Mère-Eglise

M. PAPIN Philippe (3e adjoint)

- Travaux
- entretien des bâtiments communaux
- Espaces verts
- Ordures ménagères
- 6 juin (sécurité, logistique, animation)
- Gestion du personnel technique
- 1^{er} référent commune historique de Sainte-Mère-Eglise
- 1^{er} référent de la salle des fêtes de la commune historique de Sainte-Mère-Eglise

Mme LEBAS Marie- Antoinette (4e adjointe)

Social ; CCAS

- Affaires scolaires
- Gestion du personnel scolaire
- 2^e référente de la commune historique de Chef du Pont
- 2^e référente de la salle des fêtes de la petite vitesse (Chef du Pont)

M. FLEURY Guillaume (5e adjoint)

- Assainissement
- Eclairage public
- Sécurité
- Urbanisme
- Arrêtés de voirie
- Stationnement et Circulation hors 6 juin
- Gestion des policiers municipaux
- Réserve communale
- réfèrent de la commune historique de Ravenoville
- réfèrent de la salle des fêtes de la commune historique de Ravenoville

M. DIGEON Laurent (Conseiller délégué)

- Communication, lettre d'info
- réfèrent de la commune historique de Carquebut
- réfèrent de la salle des fêtes de la commune historique de Carquebut

M. Johanny ROCHETTE (Conseiller délégué)

- réfèrent communes historiques d'Ecoquenéauville et de Beuzeville au Plain

M. BARBAT Alexandre (Conseiller délégué)

- Pôle santé
- Relation avec les professionnels de santé

M. LECONTE Valentin (Conseiller délégué)

- Gestion cimetières

M. DESPLANQUES Nicolas (Conseiller délégué)

- Sport
- Gestion des associations sportives

Mme Manuella ADRAGNA (Conseillère déléguée)

- Commerce, artisanat
- Marchés

5. Indemnités des élus

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la répartition ci dessous de l'enveloppe d'indemnités des élus :

Répartition enveloppe indemnités élus

Calcul enveloppe : $55,7 \% + (6 \times 21,38 \%) = 183,98\%$ 7 562.53€

IB
terminal 4 110.52 €

	Nom - Prénom	% IB terminal max
Maire	LETOUZE Yohann	55.70%
1er adjoint	PINEAU Alain	18.97%
2e adjointe	HOUELBEC Sylvie	18.97%
3e adjoint	PAPIN Philippe	18.97%
4e adjointe	LEBAS Marie-Antoinette	18.97%
5e adjoint	FLEURY Guillaume	21.38%
Sous-Total		152.96%
Cons délég	DIGEON Laurent	9.85%
Cons délég	BARBAT Alexandre	4.23%
Cons délég	DESPLANQUES Nicolas	4.23%
Cons délég	LECONTE Valentin	4.23%
Cons délég	ADRAGNA Manuella	4.23%
Cons délég	ROCHETTE Johnny	4.23%
	Total conseillers délégués	31.00%
-	TOTAL GENERAL	183.96%

Le conseil municipal après délibération, valide à l'unanimité cette répartition.

6- Commissions communales

Monsieur le Maire donne lecture des différentes commissions communales en spécifiant le nom des référents de commissions. Il précise que des ajustements pourront être effectués tout

au long du mandat concernant les référents et les membres des commissions, A l'unanimité sont établies les commissions suivantes :

Commissions communales	Membres
Finances Alain PINEAU	Anne FORTIN ; Johnny ROCHETTE ; Nelly DORAPHE ; Pierre AUBRIL ; Bertrand FLAMBARD ; Valentin LECONTE ; Sophie PRESSÉ ; Frédéric BLET
Réseaux, voirie, environnement, Éclairage public, urbanisme, Assainissement Guillaume FLEURY	Laurent DIGEON ; Philippe PAPIN ; Johnny ROCHETTE ; Bertrand FLAMBARD ; Valentin LECONTE ; Séverine LEQUERTIER, Frédéric BLET
Bâtiment, travaux Philippe PAPIN	Anne FORTIN ; Laurent DIGEON ; Alain PINEAU ; Manuella ADRAGNA ; Nicolas DESPLANQUES ; Johnny ROCHETTE ; Charlotte ROUSSEL ; Pierre AUBRIL ; Guillaume FLEURY ; Bertrand FLAMBARD, Sophie PRESSÉ
Scolaire Marie-Antoinette LEBAS	Anne FORTIN ; Manuella ADRAGNA ; Nicolas DESPLANQUES ; Lucrèce LEBATARD ; Madeleine CHAPEL ; Alain HOLLEY, Christelle SANIER
Logement Sylvie HOUELBEK	Anne FORTIN ; Alain PINEAU ; Manuella ADRAGNA ; Guillaume FLEURY ; Johnny ROCHETTE ; Charlotte ROUSSEL ; Lucrèce LEBATARD ; Nelly DORAPHE, Christelle SANIER ; Frédéric BLET, Philippe AUFRAY
Sport Nicolas DESPLANQUES	Anne FORTIN ; Laurent DIGEON ; Lucrèce LEBATARD ; Philippe PAPIN
Culture, Tourisme, animation des places, marchés, médiathèque, journée citoyenne Alain PINEAU	Laurent DIGEON ; Manuella ADRAGNA ; Fanny ARTOLA ; Charlotte ROUSSEL ; Alexandre BARBAT ; Sylvie HOUELBEK ; Madeleine CHAPEL ; Frédéric BLET
6 juin, sécurité, logistique, animations Philippe PAPIN	Anne FORTIN ; Alain PINEAU ; Manuella ADRAGNA ; Nicolas DESPLANQUES ; Guillaume FLEURY ; Johnny ROCHETTE ; Charlotte ROUSSEL ; Séverine LEQUERTIER
Communication, Lettre d'info Laurent DIGEON	Fanny ARTOLA ; Alexandre BARBAT ; Séverine LEQUERTIER ; Madeleine CHAPEL

Marché, commerce, artisanat Manuella ADRAGNA	Fanny ARTOLA, Philippe AUFRAY
Pôle de santé, SISA Alexandre BARBAT	Alain PINEAU, Christelle SANIER
Personnel communal Alain PINEAU	Manuella ADRAGNA ; Nicolas DESPLANQUES ; Philippe PAPIN, Sophie PRESSÉ
Sécurité, stationnement, réserve communale (hors 6 juin) Guillaume FLEURY	Alain PINEAU ; Charlotte ROUSSEL ; Bertrand FLAMBARD, Séverine LEQUERTIER ;
Cimetière Valentin LECONTE	Nelly DORAPHE, Christelle SANIER ; Sophie PRESSÉ

7-Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs

Le Maire soumet à l'assemblée, la proposition ci dessous pour la désignation des délégués de la commune au sein d'organismes extérieurs :

Organismes extérieurs	Membres
Musée Airborne	Yohan LETOUZE ; Bertrand FLAMBARD ; Valentin LECONTE, Séverine LEQUERTIER
Collège de SAINTE-MERE-EGLISE	Nicolas DESPLANQUES ; Lucrece LEBATARD (suppléante) ;
Maison de retraite	Yohann LETOUZE, Alexandre BARBAT ; Séverine LEQUERTIER
CAC Commission eau	Guillaume FLEURY ; Valentin LECONTE, Frédéric BLET
Syndicat d'eau SME	Guillaume FLEURY (Titulaire) ; Alain HOLLEY (suppléant)
Syndicat d'eau SMM	Guillaume FLEURY ; Johanny ROCHETTE
SDEM	Yohann LETOUZE, Valentin LECONTE
Manche numérique	Anne FORTIN
COS (ancien CDAS)	Alain PINEAU ; Marie-Antoinette LEBAS (suppléante)
Correspondant défense	Valentin LECONTE
Comité de la voix de la liberté	Yohann LETOUZE
Attitude Manche	Yohann LETOUZE
Comité de pilotage Natura 2000	Valentin LECONTE,
Village Étape	Fanny ARTOLA

Le conseil à l'unanimité valide la proposition du Maire pour les organismes extérieurs,

8-Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'appel d'offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public. Pour les commune de moins de 3 500 habitants, elle est composée du Maire, de 3 titulaires et de 3 suppléants,

L'élection des membres de la CAO se fait au scrutin secret , sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. L 2121-21).

Le Maire propose à l'assemblée de faire un vote à main levée, L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

Une seule lise a été soumise au vote , et a été élue à l'unanimité.

La commission d'appel d'offres est donc composée de :

Président

M. Yohann LETOUZE

Titulaires :

Mme Anne FORTIN

M. Frédéric BLET

M. Johanny ROCHETTE

Suppléants :

M. Philippe PAPIN

Mme Marie-Antoinette LEBAS

M. Bertrand FLAMBARD

Madame Nelly DORAPHE à été désignée comme suppléante du président

9- Question diverses

Dans les questions diverses, Monsieur Blet a questionné l'assemblée concernant l'organisation des commissions communales.

Madame Pressé a souhaité avoir plus d'informations concernant le positionnement des élus de la commune nouvelle au sein du conseil communautaire.

Deux dates de réunions de commissions ont été fixées : finance le 10 avril à 9h30, et logement le 21 avril à 14h00.

Monsieur Rochette a signalé le dysfonctionnement d'une colonne de tri de verres à Ecoquenéauville ainsi que dans la zone des crutelles, Monsieur Papin a été désigné pour résoudre ce problème en contactant la Communauté de communes .

Le conseil a ensuite abordé le problème de l'immeuble en péril dans la rue du général de Gaulle auquel aucune solution claire n'a été trouvée à ce jour.

Avant la fin de la séance, Monsieur Papin a signalé le cas d'un riverain à Chef du pont qui ne pouvait pas avoir la fibre à cause des travaux d'assainissement effectués par la commune dans sa rue, et le préjudice que causait un panneau mal positionné à certains riverains dans la rue cap de laine, Ce dernier point sera revu par la police municipale et le le service technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire,

le secrétaire de séance,

Yohann LETOUZE

Johanny ROCHETTE

